

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2021

Date de convocation : 1^{er} octobre 2021

Date d'affichage : 1^{er} octobre 2021

L'an deux mil vingt-et-un et le cinq octobre à 20 heures 45,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.

Présents : Pierre COLOMB - Jérôme MALORON - Ghislaine BARTHELON - Pierre FERRIER - Frédéric BERNE - Virginie TARDY - Benoit BACHELIN - Sébastien RUAZ - Sébastien CARMET - Anne-Lise TOSI - Jérôme GUILLOUD - Audrey MORGANTINI - Carole MOTTUEL

Absents, excusés : Annabelle MORILLAS - Séverine CAPOGNA

Procurations : Annabelle MORILLAS à Virginie TARDY, Séverine CAPOGNA à Ghislaine BARTHELON

Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.

REGIE DE CHALEUR – DECISION MODIFICATIVE N°1

Vu la nécessité de prévoir des dépenses supplémentaires justifiées par la remise en route pour l'hiver 2021-2022 de la chaudière et la réparation de fuites,

Vu le devis proposé par l'entreprise Blanc Michel pour les travaux de réparation et la maintenance

Dépenses fonctionnement	
6156 Maintenance	+ 3 000 €
022 Dépenses imprévues	- 1 831,71 €
678 Charges exceptionnelles	- 1 168,29 €
TOTAL	0 €

Voté à l'unanimité

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 AOUT 2021

Lecture est faite par le Maire

Approuvé à l'unanimité

RETRAIT DU GROUPEMENT DE COMMANDE POUR L'ELECTRICITE MENE PAR LE SDED

Vu la délibération 18/2021 du deux mars 2021 portant adhésion au groupement de commande pour l'achat d'électricité avec le SDED et autorisation de signer les marchés et/ou accords-cadres correspondants,

Vu le mail du 28 septembre 2021 dans lequel les services du SDED indique que le prix de l'électricité a fortement augmenté et que les prévisions de prix de l'électricité acheté par le groupement constitué seraient 30% supérieur aux tarifs réglementés

Considérant que la commune de Saint Michel sur Savasse est éligible au maintien du dispositif des tarifs réglementés (tarifs bleus) d'électricité auprès d'EDF (pour toute personne morale de moins de 10 agents avec un budget inférieur à 2 millions d'euros)

Considérant qu'il n'est plus opportun de rejoindre le groupement de commande constitué par le SDED et qu'il y a lieu de se retirer

Voté à l'unanimité

CONCLUSION D'UNE CONVENTION AU POLE SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL DU CDG26 A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2022

Le Maire informe les membres du conseil municipal de la mise en place, à compter du 1^{er} janvier 2022, d'une convention unique concernant les missions suivantes (dont le détail figureront dans la convention d'adhésion au service) :

- Médecin du travail
- Inspection en santé et sécurité
- Psychologie du travail et des organisations
- Coaching

Les tarifs pour les prestations proposées par le pôle santé et sécurité au travail du CDG26 sont les suivants :

Prestations	Collectivités Etablissements AFFILIES	Collectivités Etablissements NON-AFFILIES	Etat, autres
Médecine du travail Visite médicale & entretien infirmier & actions milieu de travail	60 €/an/agent tout statut effectif au 31/01/N	1025 €/jour	70 €/an/agent tout statut effectif au 31/01/N
Socle commun	Inclus dans cotisations	0,10% masse salariale	-
Agent Chargé de la Fonction d'Inspection en santé sécurité (ACFI)	300 €/jour	460 €/jour	-
Psychologue du travail et des organisations	450 €/jour	550 €/jour	650 €/jour
Séances d'accompagnement psychologique	100 €/séance	200 €/séance	-
Période de préparation au reclassement (PPR)	Inclus dans cotisations	1200 €/dossier si non adhérent au socle commun	-
Bilan de compétence	1650 €/dossier test(s) compris	1850 €/dossier test(s) compris	2000 €/dossier test(s) compris
Entretien de coaching et temps de préparation	50 €/heure	100 €/heure	100 €/heure

FORMATIONS

Prestations	Collectivités Etablissements publics AFFILIES	Collectivités Etablissements publics NON-AFFILIES	Etat, autres
Création programme et supports de formation	650€/jour	750€/jour	850€/jour
Animation formation groupe maximum 15 stagiaires	650€/jour Frais de déplacement et de gestion inclus	750€/jour Frais de déplacement et de gestion inclus	850€/jour Frais de déplacement et de gestion inclus
Inscription individuelle	80€/jour	90€/jour	100€/jour

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à la convention unique de santé et sécurité au travail gérée par le Centre de gestion à compter du 1^{er} janvier 2022 pour une durée de 3 ans (jusqu'au 31 décembre 2024)

Voté à l'unanimité

MISE EN ŒUVRE DU DROIT D'OPTION POUR ADOPTER LE REFERENTIEL M57 AU 1er JANVIER 2023

Considérant qu'une généralisation de la M57 à toutes les catégories de collectivités locales est programmée au 1er janvier 2024 mais que les collectivités peuvent volontairement mettre en place le nouveau référentiel M57 avant cette date,

Vu l'avis favorable du comptable public de Romans en date du 1^{er} juin 2021,

Considérant que la collectivité souhaite adopter la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2023 et que cette norme comptable s'appliquera à tous les budgets de la commune (budget principal et budget annexe de la régie de chaleur).

Le Conseil Municipal autorise le changement de nomenclature budgétaire et comptable des budgets de la commune de Saint Michel sur Savasse

Voté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

- Dossiers d'urbanisme en cours et difficultés avec le service instructeur
- Travaux de voirie
- Travaux dans la forêt communale
- Point sur le chantier Côte Maréchale
- Point sur le budget
- Repas des seniors
- Point SIVOS et qualité de l'air dans les écoles
- Vente de brioches pour l'Adapei
- Tour des commissions
- Divers

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 45.